

GRANDLYON
communauté urbaine

EXTRAIT DU REGISTRE DES DECISIONS
DU BUREAU

Bureau du **10 octobre 2011**

Décision n° **B-2011-2687**

commune (s) : Lyon 5°

objet : Aménagement de la rue des Noyers - Tronçon ouest - Marché n° 2 : voirie et réseaux divers (VRD) -
Autorisation de signer le marché de travaux à la suite d'une procédure d'appel d'offres ouvert

service : Direction de la voirie

Rapporteur : Monsieur Abadie

Président : Monsieur Gérard Collomb

Date de convocation du Bureau : mardi 4 octobre

Secrétaire élu : Madame Karine Dognin-Sauze

Compte-rendu affiché le : mardi 11 octobre 2011

Présents : MM. Collomb, Bret, Darne J., Mme Domenech Diana, M. Buna, Mme Guillemot, M. Charrier, Mme Vullien, M. Philip, Mme Pédrini, MM. Abadie, Barge, Passi, Brachet, Colin, Barral, Desseigne, Mme Dognin-Sauze, M. Crédoz, Mme Gelas, MM. Claisse, Bernard R., Bouju, Mme Peytavin, MM. Blein, Vesco, Mme Frih, MM. Rivalta, Assi, David G., Sangalli.

Absents excusés : MM. Reppelin (pouvoir à M. Sangalli), Da Passano (pouvoir à M. Desseigne), Daclin, Calvel (pouvoir à M. Assi), Kimelfeld (pouvoir à Mme Gelas), Crimier (pouvoir à M. Barral), Arrue (pouvoir à Mme Pédrini), Mmes Besson, David M., MM. Charles (pouvoir à M. Buna), Sécheresse (pouvoir à M. Philip), Julien-Laferrière.

Absents non excusés : M. Lebuhotel.

Bureau du 10 octobre 2011**Décision n° B-2011-2687**

commune (s) : Lyon 5°

objet : **Aménagement de la rue des Noyers - Tronçon ouest - Marché n° 2 : voirie et réseaux divers (VRD) - Autorisation de signer le marché de travaux à la suite d'une procédure d'appel d'offres ouvert**

service : Direction de la voirie

Le Bureau,

Vu le projet de décision du 28 septembre 2011, par lequel monsieur le Président expose ce qui suit :

Le Conseil de communauté, par sa délibération n° 2008-0006 du 25 avril 2008, a délégué au Bureau une partie de ses attributions. Le dossier présenté ci-après entre dans le cadre de cette délégation, selon l'article 1.12.

Le présent dossier concerne un marché de travaux de voirie et réseaux divers (VRD) pour l'aménagement de la rue des Noyers (tronçon ouest) dans le 5° arrondissement de Lyon.

Par délibération n° 2008-0455 du Conseil du 15 décembre 2008, cette opération a été inscrite à la programmation pluriannuelle des investissements 2009-2014.

Par délibérations n° 2009-0777 du 15 juin 2009 et n° 2010-1771 du 25 octobre 2010, le Conseil de communauté a voté l'individualisation de l'autorisation de programme pour un montant de 1 840 000 €.

Conformément aux articles 33, 39, 40, 57 à 59 du code des marchés publics, une procédure d'appel d'offres ouvert a été lancée. Dans le respect des articles 53 et suivants, la commission permanente d'appel d'offres, lors de sa séance du 16 septembre 2011, a classé les offres et choisi celle du groupement d'entreprises Guintoli RA/EHTP RA/Siorat RA pour un montant de 347 421 € HT, soit 415 515,52 € TTC.

Il est donc proposé au Bureau d'autoriser monsieur le Président de la Communauté urbaine à signer ledit marché, conformément aux articles L 2121-29 et L 2122-21 du code général des collectivités territoriales ;

Vu ledit dossier ;

DECIDE

1° - Autorise monsieur le Président à signer le marché de travaux pour l'aménagement de la rue des Noyers - tronçon ouest à Lyon 5° - marché n° 2 : voirie et réseaux divers (VRD) ainsi que tous les actes contractuels y afférents, avec le groupement d'entreprise Guintoli RA/EHTP RA/Siorat RA pour un montant de 347 421 € HT, soit 415 515,52 € TTC.

2° - La dépense correspondante sera imputée sur l'autorisation de programme globale B1 - Promouvoir une politique de logement équilibrée, individualisée sur l'opération n° 1997, le 25 octobre 2010 pour la somme de 1 840 000 € TTC en dépenses.

3° - Le montant à payer en 2011 sera prélevé sur les crédits inscrits au budget principal de la Communauté urbaine de Lyon - compte 231 510 - fonction 822.

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme,
le Président,
pour le Président,

Reçu au contrôle de légalité le : 11 octobre 2011.